

Territoires corticaux libres

Part importante du cortex humain qui n'est pas programmé génétiquement et qui correspond aux « aires associatives ». celles-ci sont généralement considérées sous le seul angle de leur fonctionnement postnatal.

Il convient d'envisager leur activité dès leur maturation et en fonction de leur capacité à intégrer ainsi l'expérience de la totalité biologique prénatale ; ce qui fait naître l'homme avec une structure épigénétique correspondant au sens de la totalité.

Extrait du Glossaire de : Le sens de la maternité Jean-Marie Delassus, Dunod.

On n'a pas l'habitude de reconnaître le rôle extrêmement important qui peut-être le leur très tôt avant la naissance. Cependant, ces zones ne peuvent être ultérieurement associatives que dans la mesure où elles d'abord inoccupées, équivalentes alors à cette « ardoise vierge » dont parlait Penfield et et que nous préférons appeler des Territoire corticaux libres (TCL). C'est ainsi que le cerveau du fœtus humain présente d'abord de vaste zones non programmées génétiquement, lesquelles constituent au bas mot le tiers de l'ensemble du cortex et jusqu'à près de 90% de celui-ci selon certains auteurs. Mais ce que l'on repère comme étant des aires « aires associatives » n'est habituellement nommé comme tel que après la naissance et alors qu'elles intègre des expériences multiples qui constituent comme un réseau de liaison, comme un ensemble câblé où s'inscriront peu à peu les aptitudes de l'enfant. [].

[Avant la naissance] les aires associatives sont déjà entrées en action, elles ont acquis de l'information, [...] [à la naissances] elles sont bourrées d'informations d'un type nouveau. Celle-ci ne vont plus dans le sens de l'adaptation au monde natal, elles provoquent au contraire une résistance spontanée à tout ce qui n'est plus le vécu constant d'une totalité de type prénatal, soit qui puisse en être un équivalent satisfaisant.

Extrait du chapitre 4 de : Le sens de la maternité Jean-Marie Delassus, Dunod.